

La tranquillité et la sécurité publique

- Des résultats très encourageants dans le domaine de la **prévention, dissuasion et répression de la délinquance** ont été constatés ces dernières années sur notre toute notre agglomération. Cependant nous poursuivrons cet effort et intensifierons notre action dans ce domaine.
- Pour la première fois et grâce à son effet dissuasif démontré, la majorité des habitants des Semboules est favorable à la **vidéosurveillance**. Les commerces des Semboules place Charles Cros et le parking Nord vont ainsi pouvoir bénéficier de caméras.

Cet équipement **pourra ensuite être étendu**, si certains secteurs étaient exposés aux incivilités.

- **L'insécurité routière sera mieux prévenue** et réprimée. Un système de ralentisseurs sera mis en place dès le premier trimestre 2008 (en cours).
- Enfin, la surveillance et la prévention des incendies ont fait l'objet d'une étude approfondie avec les services d'incendie et de secours et ceux de la ville, aboutissant à un **plan de sécurité efficace** qui ne remet en cause aucune propriété d'habitation.

Les services aux habitants

- La **présence de services publics** sera maintenue et même renforcée. En effet, outre l'école Jacques Prévert et la crèche halte garderie qui répondent aux besoins des enfants, le Centre Communal d'Action Sociale a installé une antenne pour seniors, et la bibliothèque bénéficie désormais de l'apport de la médiathèque communautaire (prêt de vidéos). Les équipements sportifs de qualité accueillent tout au long de l'année les jeunes du quartier.
- Nous poursuivons l'**aide aux commerces de proximité** pour qu'ils se maintiennent et se développent sur le site, grâce à une meilleure visibilité ainsi que des animations de marché non concurrentielles avec leurs activités.
- Pendant la période d'été et le congé annuel du bureau de tabac, **les services de la poste pourront être poursuivis par la mairie annexe**.

- Enfin **les transports en commun** doivent encore mieux relier les Semboules au reste de la ville et à l'ensemble de Sophia-Antipolis. La ligne 100 qui est gratuite, reliant Antibes Centre à la technopole, sera plus facilement utilisée grâce à une **meilleure connexion** avec les Semboules.
- De **nouvelles places de parking** seront recherchées et créées sur place, notamment sur le boulevard André Breton. Un trajet de **piste cyclable** permettra de rejoindre la RD 35 bis, déjà équipée.
- **Internet** : Après avoir donné son accord pour abriter un récepteur dans le quartier Jean Moulin à la demande d'Orange, la municipalité s'engage à peser de toute son influence auprès des différents fournisseurs internet de façon à désenclaver les Semboules pour leur offrir du **très haut débit**, et notamment une couverture **TNT** intégrale.

DÈS LE PREMIER TOUR, LE 9 MARS 2008,

VOTEZ

Jean

LEONETTI

ENSEMBLE POUR L'AVENIR D'ANTIBES JUAN-LES-PINS

PERMANENCES

ANTIBES • 3, avenue Robert Soleau • Tél 06 18 21 80 79

JUAN-LES-PINS • 3, avenue Alexandre III • Tel 06 26 22 97 28

ANTIBES EST • 142, route de Nice • Tél 06 31 31 27 74

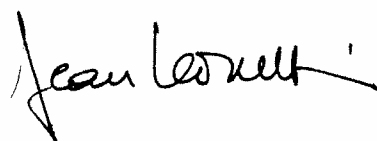
www.jeanleonetti.com

ENSEMBLE POUR LES SEMBOULES

Le nom des Semboules évoque plus un village qu'un simple quartier au nord de la ville d'Antibes Juan-les-Pins. L'originalité des Semboules tient à sa création particulière dans les années 70 à 80, à son environnement paysager, à l'implantation de ses équipements de proximité de qualité et à la diversité de sa population à la fois active et résidentielle. Les Semboules ont aussi connu des périodes d'insécurité, les nuisances de l'usine d'incinération et quelquefois un sentiment d'isolement.

Nous vous proposons aujourd'hui un projet destiné à compléter les aménagements et à améliorer la qualité de vie des habitants. Je sais que ce projet correspond vraiment à l'attente de la majorité d'entre vous.

Avec votre confiance nous le réaliserons ensemble.



Maire d'Antibes Juan les Pins
Député des Alpes Maritimes

Les aménagements

- **Un espace sports et loisirs sera aménagé** autour de l'emplacement actuel du Club de Boules, en concertation étroite avec les habitants. Il intègrerait un espace pour tous comprenant un jardin public, un espace pour les tout-petits, une aire de sports loisirs (volley, badminton, etc.) et un parcours de promenade. L'ensemble sera sécurisé. L'emplacement du projet a déjà été réservé dans le Plan Local d'Urbanisme.
- **Un parcours santé** sera également créé avec l'avis des Semboulois. Et dès 2008 un espace aménagé pour les adolescents remplacera les jeux existants à l'entrée de l'école, pour compléter le jardin d'enfants à proximité.
- **Les travaux de l'usine d'incinération** (en cours) permettront de générer de l'électricité via la récupération de la chaleur autrefois perdue. Pour cette mise en conformité, nous avons fait établir un cahier des charges avec des valeurs plus exigeantes que la législation européenne actuelle. Et dès cet été, les nuisances olfactives cesseront définitivement ainsi que le panache de fumée.
- Dans le cadre de la charte de l'environnement nous proposerons que **les Semboules deviennent un éco-quartier** bénéficiant de toutes les mesures prévues dans le Grenelle de l'Environnement, en particulier l'utilisation des énergies renouvelables (équipements solaires).
- **La rénovation des logements sociaux** a pu être mise en œuvre grâce à l'effort très significatif de la Communauté d'Agglomération et l'engagement de la SACEMA, gestionnaire des logements conventionnés des Semboules (Les Mimosas en cours, et dès 2008 la réhabilitation des Jonquilles et des Silènes sera entamée).
- Nous avons choisi les Semboules comme site pilote pour **permettre l'accession à la propriété sociale** des logements existants. Après rénovation complète de leur logement à nos frais, ceux qui le veulent pourront devenir propriétaires de leur appartement à un prix attractif. Pour ceux qui ne le pourront pas ou ne le voudront pas, la situation demeurera inchangée et ils resteront locataires dans les mêmes conditions qu'antérieurement.